

Acceptabilité sociale de la transition écologique (volet 2) : urbanité et santé

Date et lieu : 6 et 7 octobre 2025, Organisation mondiale de la santé (Lyon 7e) / École supérieure des Professions immobilières (Lyon).

Nombre de participants : 65

Porteurs : Samuel Depraz (ESPI) et Stéphanie Yates (UQÀM)

S'agit-il d'une suite de colloque organisé les éditions précédentes ?

Suite de l'édition 2024 de la session « Acceptation sociale de la transition écologique », UQÀM / Sciences Po Lyon, tenue à Montréal.

➤ [Lien vers la page Web du colloque, première journée](#)

➤ [Lien vers la page Web du colloque deuxième journée](#)

1. Quels enjeux majeurs observez-vous aujourd'hui dans votre domaine d'activité ?

La formation aux métiers de l'immobilier et à l'aménagement urbain est particulièrement exposée aux questions soulevées par la transition écologique. Le bilan carbone du secteur de la construction est généralement considéré comme le second secteur le plus émetteur de CO₂, après les transports, et les contraintes actuelles pesant sur les marchés soulèvent également des questions d'abordabilité du logement, tout comme de financement de la filière du bâtiment. Dans ce contexte de tensions et de mutation de l'activité immobilière, il a donc semblé particulièrement important de questionner la capacité des acteurs du secteur (collectivités locales, institutions, entreprises) à s'adapter au contexte, ce qui inclut la prise en compte de l'impératif écologique, mais aussi – comme l'intitulé de la session de cette année le souligne – les conditions de bonne

santé des populations urbaines.

L'autre point important que l'on constate dans les projets d'aménagement, au sens large, est le déficit marqué d'acceptation sociale des contraintes nées des politiques publiques d'adaptation à la transition écologique. Cela s'observe, dans les faits sinon dans les discours, du côté des opérateurs immobiliers, soucieux de préserver leurs marges et peu réceptifs aux coûts d'externalité induits par la prise en compte des questions environnementales ; mais c'est aussi le cas de la part des populations urbaines elles-mêmes, souvent critiques face à des restrictions imposées au quotidien dans leur espace de vie, malgré toute la légitimité des arguments écologiques.

Ces deux impasses actuelles – nécessité d'adaptation aux enjeux écologiques et sanitaires et déficit d'acceptation sociale des politiques environnementales – constituent ainsi la base robuste du croisement

entre les travaux menés par les équipes de recherche de l'ESPI, d'une part, et de l'ESG-UQÀM, d'autre part, pour analyser les dynamiques en cours des projets d'aménagement et d'équipement du territoire.

2. Qu'est-ce que la notion de « résilience » signifie pour vous et pour votre secteur ?

La résilience est à entendre, pour les acteurs du secteur immobilier, comme la capacité à se rétablir après une rupture, un changement majeur, notamment en ce qui concerne les modèles d'affaires qui permettent aux opérations immobilières de voir le jour. Si les crises sont cycliques en matière de production urbaine, la résilience n'est actuellement pas encore établie dans l'aménagement urbain : la crise de la production de logements, la crise du crédit et la tension sociale relative à l'abordabilité des logements, avec des concurrences d'usage vives et nouvelles dans les territoires, prouvent que le rétablissement n'est pas encore avéré, tandis que les dérèglements environnementaux, pris au sens large, s'intensifient (pics de chaleur, inondations, exposition aux polluants éternels, etc.).

Penser la résilience en matière d'aménagement urbain, ce n'est donc plus aujourd'hui un retour à l'état initial, au statu quo ante. Il s'agit nécessairement de la recherche d'un nouveau point d'équilibre intégrant toutes les innovations techniques et sociales compatibles avec l'urgence écologique.

3. En quoi votre colloque illustre-t-il la thématique « Résiliences et transformations : nouvelles dynamiques pour un monde en mutation » ?

Les interventions des spécialistes de l'aménagement urbain qui ont eu lieu dans cette session des Entretiens Jacques Cartier 2025 ont clairement laissé entendre que la résilience ne pouvait s'entendre sans transformations. C'est d'ores et déjà le cas dans l'agenda politique des institutions nationales comme des collectivités locales, qui ont intégré dans leur programmation urbaine un faisceau très diversifié d'actions favorables à la santé et à l'environnement – les deux enjeux allant souvent de pair. C'est moins vrai auprès des habitants, qui peuvent montrer une certaine résistance au changement – d'où la nécessité de développer une approche globale des enjeux, à la fois en termes de thématiques et d'accompagnement à la transition.

Plusieurs axes d'intervention ont été mis en avant, mais un consensus a clairement émergé en faveur d'une approche intégrative de l'aménagement urbain, capable de considérer chaque action au prisme d'un modèle systémique que l'OMS résume par la notion de One Health (une seule santé). L'aspect fondamental de la collecte de données permettant un diagnostic et une mesure de l'état des territoires et des populations (données environnementales et climatiques, indicateurs socio-économiques) a également été mis en avant, avec des Évaluations d'Impact sur la Santé (EIS) ou le Guide ISadOrA en France, permettant une prise de conscience collective sur les questions de santé et de bien-être en ville. Ceci peut ensuite

conduire à des politiques identifiées sous le terme « d'urbanisme favorable à la santé », avec des mises en réseau de villes et des transferts de compétence fructueux.

Un débat a émergé sur la nécessité d'avoir une approche équilibrée et strictement technique des territoires, au prisme des priorités écologiques et sanitaires révélées par les indicateurs et la mesure, ou bien une approche plus politique, ciblant d'abord les territoires les plus vulnérables, puisqu'une même exposition à un risque aura des effets bien plus importants sur des territoires moins capables de résilience.

4. Quelles solutions, quelles pistes d'action ou quels projets concrets ont émergé de vos échanges ?

En parallèle d'une approche centrée sur le bien-être, parfois résumée par la notion de care, certaines dimensions sont apparues comme des points communs, ou des plus petits dénominateurs communs à toutes les approches centrées sur un urbanisme favorable à la santé et à la transition écologique. Parmi elles :

- L'identification des « iniquités territoriales » au Québec, ou des « injustices spatiales » en France, comme nécessaire supplétif à une approche centrée sur la seule donnée. La prise en compte des vulnérabilités différenciées des populations à l'aléa environnemental ou sanitaire est une clef majeure d'acceptation sociale de la transition écologique ;
- Une réflexion sur les santés urbaines, entendues au pluriel. À la fois celle des habitants (approche anthropocentrée), mais aussi celles des autres sphères du vivant (animal, végétal, approche écocen-

trée) : cet élargissement permet ainsi de concilier nécessairement les approches écologiques et sanitaires dans un même geste politique ;

- Dans les approches citoyennes et participatives, le levier émotionnel permis par des approches ludiques ou événementielles facilite énormément l'engagement des habitants les moins coopératifs a priori pour les engager dans la réflexion commune.

5. En quoi la coopération intersectorielle et l'engagement citoyen peuvent-ils contribuer à ces solutions/pistes ?

L'engagement citoyen est, par nature, à la base d'une approche intégrée des enjeux écologiques et sanitaires dans les politiques urbaines. L'importance d'un travail de terrain auprès des populations urbaines a été révélée dans une table ronde spécifiquement dédiée à la participation citoyenne aux projets d'aménagement par trois intervenants, tous engagés dans des associations de médiation scientifique et de mobilisation citoyenne autour de l'aménagement urbain ; ils ont montré ainsi à quel point ce maillon est nécessaire pour faciliter la prise en compte de la parole citoyenne dans la production de la ville.

D'autre part, tous les intervenants académiques ont aussi souligné que la participation constitue, en réalité, le seul levier d'atténuation du déficit d'acceptation sociale des contraintes liées à la transition écologique. Mais ce travail de détail, au plus près des habitants, se fait très difficilement par l'institution elle-même : il faut un degré de confiance et de proximité qui est

surtout permis par l'engagement citoyen, donc une part de bénévolat et de conviction militante.

6. Citation « coup de projecteur » :

« Vulgariser nos travaux de recherche sans relâche : c'est bien de mener des études, c'est bien d'échanger entre nous et de faire de l'open data ; cela représente pour moi un engagement fort et durable. Cependant, il est tout aussi essentiel de faire connaître nos actions de recherche auprès de la presse et du grand public ; c'est un engagement que je considère comme fondamental et pérenne ».

Séverine ALLEGRA, VP recherche de l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne

« Habiter, ce n'est pas que se loger, c'est aussi produire ses ressources et son espace, et l'on n'habite jamais seul : nous sommes toujours cohabitant et toujours en cohabitation (...). Lorsque les penseurs de la transition écologique parlent de « petits gestes », pour moi c'est presque une aporie : il n'y a pas de petit geste cohabitant. Tout geste de cohabitation, toute pratique de cohabitation est productrice. (...). Nous cohabitons avec d'autres humains, mais aussi avec des non-humains, et nous prenons de plus en plus conscience de cela ».

Michel LUSSAULT, Professeur à l'ENS de Lyon, conférence de clôture de la session. •